

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 34

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi cinq novembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

OBJET

Affaire n°2019-133

**CONVENTION DE MISE A
DISPOSITION DE PLANTES
AU GRAND PORT MARITIME
DE LA REUNION**

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 9^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, Mme Valérie Auber.

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 28 octobre 2019 et affichée le 29 octobre 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

13 NOV 2019

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Absents représentés : M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe), Mme Mikaëla Latra (par Mme Catherine Gossard), M. Romuald Tanguy (par Mme Danila Bègue), M. Jimmy Grondin (M. Jean-Paul Babef), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Sabine Le Toullec à 17h32.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absent(s): Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe, M. Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé, M. Sergio Erapa.

.....
.....

Affaire n°2019-133

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PLANTES AU GRAND PORT
MARITIME DE LA REUNION**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention cadre relative au programme d'actions entre la Commune et le Grand Port Maritime De La Réunion pour les années 2014 – 2018,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2018-021 relative à la convention de location de plantes au Grand Port Maritime De La Réunion,

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales » et « Economie – Tourisme – Economie sociale et solidaire » en date du 23 octobre 2019,

Vu le rapport présenté en séance du 5 novembre 2019 relatif à la convention de mise à disposition de plantes au Grand Port Maritime De La Réunion,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver les modalités de mise à disposition de plantes par la Commune au Grand Port Maritime De La Réunion et la convention liée ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

The image shows a blue circular official seal of the 'COMMUNE DU GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION' with the number '97420' at the bottom. A blue ink signature is written over the seal.

Olivier HOARAU